

Organisme notifié n° 0071
DDC/72/C030750-D6-1

DECISION n° F-02-A-100 du 8 juillet 2002

**ADDITIF n° 4 au
CERTIFICAT D'APPROBATION C.E. DE TYPE**

n° 94.00.624.004.0 du 22 décembre 1994

Le présent additif concerne l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique type X932-A qui diffère du modèle faisant l'objet du certificat précité, par le fait de :

- la modification, uniquement dans sa version X932-A (3) «autorisée pour un usage postal», de la zone réservée aux marquages réglementaire (voir schéma 1 – annexe à la présente décision),
- l'ajout d'un scellement sur la partie inférieure au niveau de l'accès à la vis de serrage du capteur (voir schéma 2 – annexe à la présente décision).

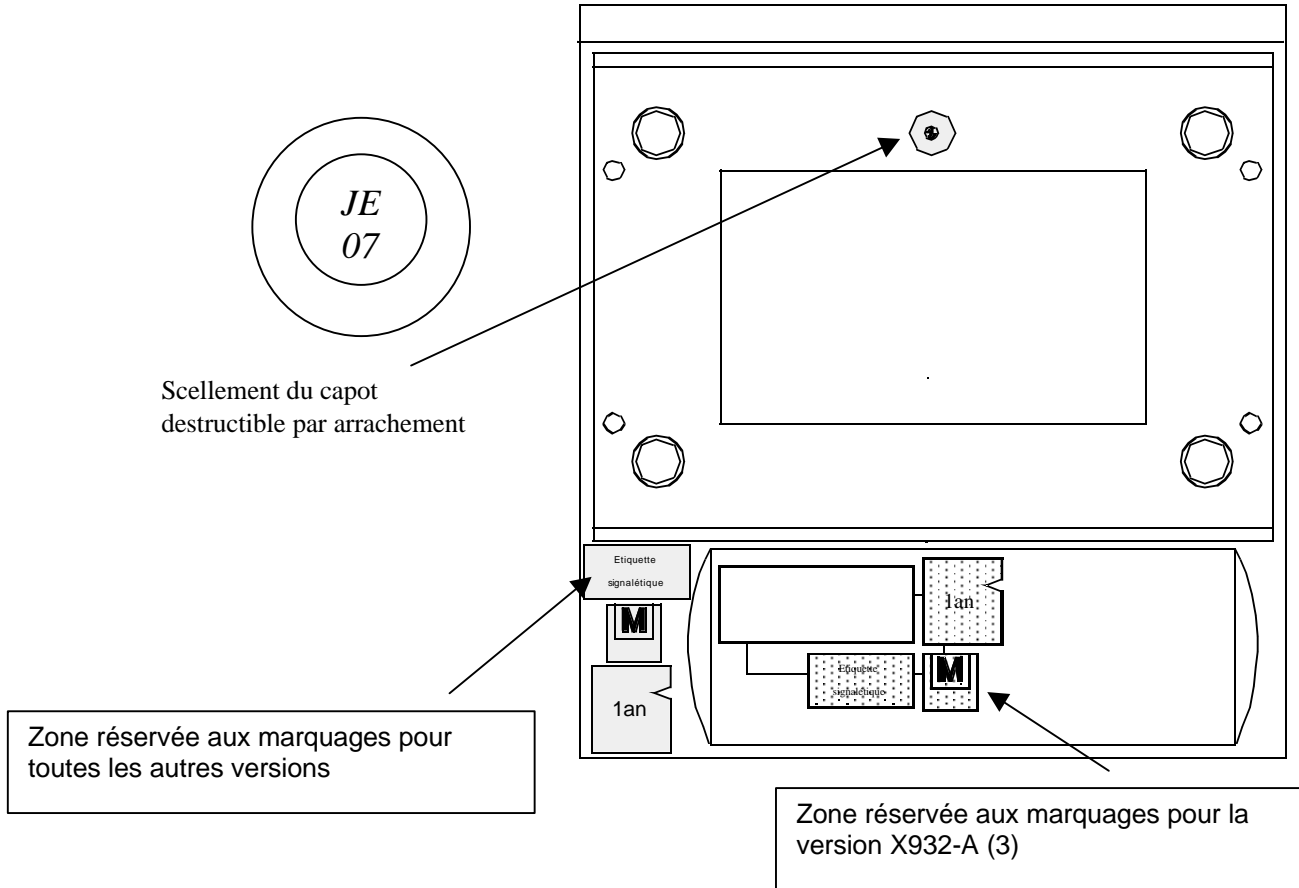
Les autres caractéristiques fixées par le certificat précité restent inchangées.

Le Directeur Général

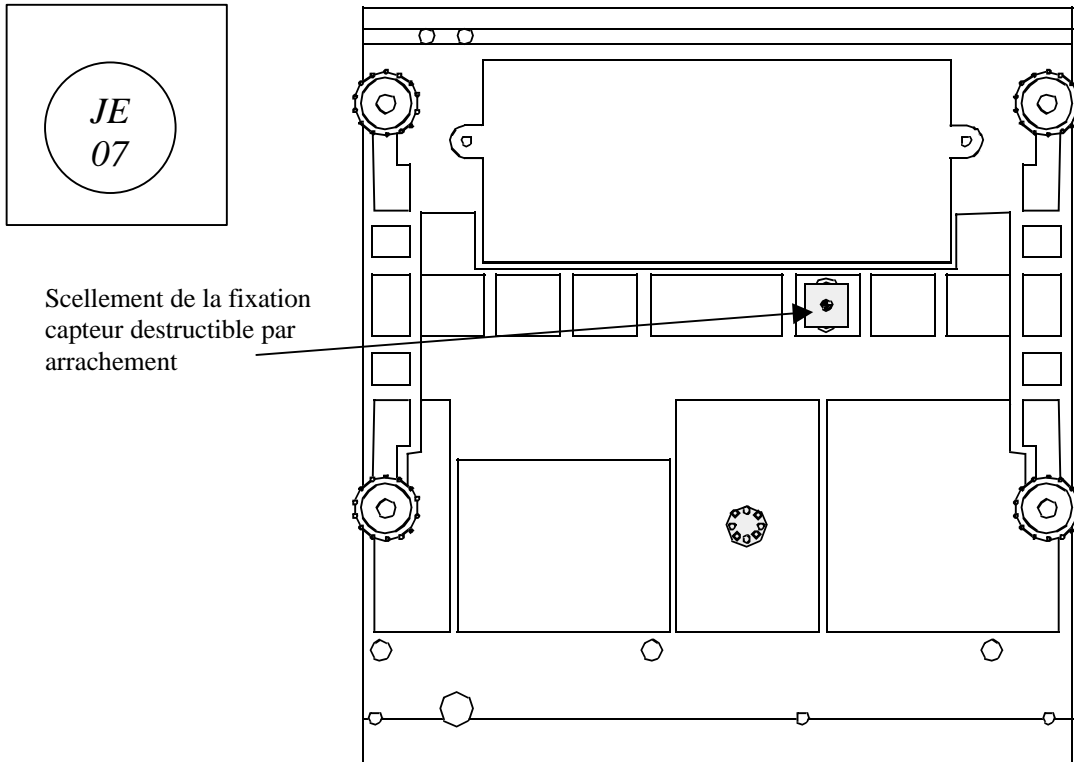
Marc MORTUREUX

Cet additif contient une annexe de deux pages faisant partie intégrante de cette décision.

SCHEMA N° 1 : Emplacement du marquage CE et des indications signalétiques pour la version X932-A (3)



SCHEMA N° 2 : Scellement situé sur la partie inférieure au niveau de l'accès à la vis de serrage du capteur



X932-A VUE DE DESSOUS